

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 130 - Janvier 2025



**La Municipalité vous souhaite
ses meilleurs vœux pour 2025**

2024 s'achève, vive 2025 !

2024, une année hautement politique !

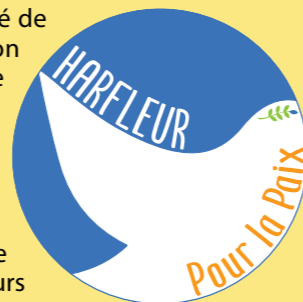
S'il y a bien une chose qui a scandé l'année 2024, ce sont les échéances électorales, pour certaines, prévues, pour d'autres imprévues qui n'ont cessé d'ajouter de l'incertitude à l'incertitude. Cela aura demandé à nos services de devoir s'adapter, et de trouver (pari réussi !) suffisamment de bénévoles pour tenir les bureaux de vote comme le demande la loi. Une belle occasion de remercier leur investissement. Hautement politique également car la loi de finance aura précipité la chute du gouvernement, mais avant cela, aura cristallisé la colère de l'ensemble des collectivités locales, Harfleur compris. Les élus de la majorité l'avaient d'ailleurs anticipé en faisant voter dès le mois d'octobre un vœu afin de demander que les communes ne soient pas victimes des mesures de l'Etat alors que cela fait plusieurs années qu'elles sont déjà mises à contribution et que cela se répercute inévitablement sur la population. Une journée Mairie morte le 10 décembre a d'ailleurs été organisée à ce propos. Madame le Maire a défendu cette ligne, notamment auprès de la Communauté urbaine où elle est parvenue à faire adopter un vœu à l'unanimité par le Conseil Communautaire au mois de novembre.

Une année municipale scandée par le renforcement de l'inclusion des habitants dans les actions municipales et la solidarité.

2024 aura été l'année de lancement des "Jeudis POP" qui aura connu quatre éditions et qui s'apprête à en vivre cinq en 2025, sur des thèmes variés incluant la gestion de l'environnement, la culture, les mobilités ou la restauration scolaire. Faire participer les habitants, c'était l'un des objectifs forts du mandat. C'est également ce qui explique le recrutement sur 2024 d'une chargée de mission autour de la participation citoyenne et d'une médiatrice ayant pour missions de recréer du lien social. Ce lien social qui aura tant manqué depuis 2020 et qui semble continuer à s'étioler au regard des difficultés rencontrées par les habitants. C'est ce constat qui a invité la Municipalité à répondre aux demandes du Secours Populaire, à amplifier ses investissements sur la restauration municipale sans en faire porter le coût aux habitants, à inaugurer son terrain familial et, cette année pour la première fois, à organiser une Marche Rose à l'occasion d'Octobre rose qui a réuni un grand nombre de harfleuraises et de harfleuraux pour l'occasion et qui a permis le versement de plus de 1000 euros de dons aux associations de lutte contre le cancer du sein.

Une année festive comme moteur du lien social.

Ce lien social aura aussi été au cœur des manifestations festives que la Mairie a souhaité conserver gratuites, avec notamment cette année, la Fête de la Scie en avril, mais aussi, outre le traditionnel Été au Parc qui aura amorcé une programmation décalée en pied d'immeuble, et le Marché de Noël particulièrement réussi, le grand bal de la Libération à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération. Une occasion de rappeler également que la solidarité et le lien social ne peuvent pas se penser que localement mais qu'ils s'inscrivent à l'échelle internationale comme en témoigne la réception des membres du comité de jumelage Allemand de la ville de Bramsche. Et derrière ces liens c'est bien la paix qu'il s'agit de préserver. Une grande partie de la programmation culturelle de 2024 y a été d'ailleurs consacrée tout comme les messages envoyés par Madame le Maire dans ses diverses allocutions.



Sommaire

Retrospective

En détail

Actu

Infos

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Imprimerie SNAG Sodimpal
Avenue du Cantipou
Parc de l'Estuaire
76700 Harfleur

Pour une belle année, des services publics en bonne santé

Chaque année, l'exercice se répète, on présente ses bons vœux, on souhaite que l'année nouvelle soit plus belle, plus joyeuse et plus heureuse que la précédente. Tel un vieux disque rayé que l'on ressort en janvier, on se promet de tenir des résolutions que l'on s'empresse d'oublier quelques jours plus tard. Si ce rituel annuel peut prêter à sourire, il nous permet de rester tournés vers l'avenir. On peut ainsi se projeter. Et même si on ne suit pas la route que l'on s'était tracée en ce début d'année, les chemins escarpés et autres sentiers peuvent toujours nous y ramener dans les semaines et les mois à venir.

Pour cette nouvelle année je souhaiterais que nous ayons tous l'occasion de cultiver la beauté et la joie de vivre car cela nous rend plus forts, collectivement, face aux adversités, afin de rendre le monde meilleur en commençant ici dans notre commune. C'est pourquoi je voulais que ce premier édito de 2025 débute par un hommage aux services publics, aux agentes et agents qui quotidiennement prennent soin, éduquent, construisent, réparent, nettoient : Florence qui assurait l'accueil à la mairie, partie à la retraite et remplacée par Léana, Béatrice la dame de la cantine, Magali qui a organisé un très beau marché de Noël, Frédéric qui nettoie nos rues, Rachid qui s'occupe du sport... et toutes celles et ceux que vous voyez parfois ou qui restent en coulisse mais qui agissent pour vous au quotidien avec le service public chevillé au corps. Merci à eux tous.

À l'aube d'une nouvelle année les services publics municipaux et les élus Harfleuraux vous souhaitent une très bonne année 2025

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective



Sorciers, baguettes, sortilèges, potions, jeux, enquête et cinéma ! L'après-midi du samedi 21 décembre fut chargée en animations fantastiques à La Forge transformée pour l'occasion en haut lieu de la sorcellerie ! Costumes et accessoires en déambulation entre les espaces d'activités magiques plongeait le visiteur dans une autre dimension...



La cuisine centrale en faveur d'une alimentation de qualité, durable et responsable

Au travers d'animations pédagogiques, la cuisine centrale met à l'honneur des aliments comme la volaille labellisée « Bleu-Blanc-Cœur » ou encore des produits laitiers locaux.

Fin novembre, une animation s'est tenue dans le restaurant scolaire sur la provenance des produits laitiers consommés par les enfants présents. Pour approfondir le sujet, l'association « Les enfants cuisinent », partenaire du label Bleu-Blanc-Cœur, est intervenue durant deux matinées d'ateliers culinaires. Destinées aux classes de CM2 de l'école Les Caraques, elles renforcent la sensibilisation au "bien manger" et soutiennent la dynamique territoriale pour une alimentation saine. Ces ateliers, divisés en deux temps, offrent une expérience pratique en cuisine, suivie d'ateliers en classe. Le menu de ces matinées ? Plaisir, apprentissage, sensibilisation aux bons produits par une approche ludique.

Le défi « Assiette vide » a repris du service du 25 au 29 novembre dans les restaurants d'Harfleur avec un objectif commun : réduire le gaspillage alimentaire.

Pendant une semaine, chaque participant a été invité à ne consommer que ce dont il avait besoin, et les efforts ont, encore cette année porté leurs fruits !

Des ateliers sous forme de jeux ont pris place dans la salle du restaurant scolaire de l'école A. Gide primaire : quiz, activités sensorielles... Les plus célèbres fruits et légumes furent mis en valeur : pomme, mangue, kiwi, mâche, champignon et choux-fleur. Cette animation s'inscrit dans la cadre du programme européen « Fraich'Force ».



De la magie dans les accueils périscolaires

Les accueils périscolaires d'Harfleur ont organisé des animations thématiques pour cette fin d'année 2024 : **Un concours de dessins** qui avait pour thème comme une évidence : Noël. Les enfants de chaque école ont fait des dessins qui ont ensuite été exposés à la bibliothèque municipale. Ce sont tous les visiteurs du lieu qui ont voté pour ce concours inter-écoles.

Les résultats sont :

Maternelles

- 1^{ère} : Healy - G. Coty
- 2^{ème} : Louna - G. Coty
- 3^{ème} : Owen - A. Gide

CP/CE1:

- 1^{ère} : Pauline - Les Caraques
- 2^{ème} : Luce - Fleurville
- 3^{ème} : Amaury - A. Gide

CE2/CM1/CM2:

- 1^{ère} : Léa - Fleurville
- 2^{ème} : Alya - Les Caraques
- 3^{ème} : Anton - Gide

Félicitations aux enfants. Le prochain concours aura lieu au mois de mai 2025.

Le **goûter de Noël** du mardi 17 décembre, avait lieu dans tous les lieux d'accueils. Les enfants ont pu déguster les délicieux sablés, confectionnés par Xavier, le pâtissier de la cuisine centrale harfleuraise.

Le tout agrémenté de petites activités festives : visite du père Noël, jeux, ateliers théâtre, dessins animés...

Prochain rendez-vous : à La Forge pour le grand carnaval des écoles. Plus d'infos dans les prochains numéros du Zoom.



Urgences - Interventions

Les services techniques municipaux ont dû effectuer des interventions d'urgence suite à la tempête Darragh. Conséquemment à la chute d'un arbre sur la rue Paul Doumer, 4 agents ont été mobilisés afin de dégager la route et rétablir la circulation. L'évacuation a nécessité le remplissage de 6 camions de bois et de débris.



Rétrospective

Retour sur une belle initiative solidaire des jeunes du Club Ados

Le mercredi 4 décembre, les jeunes du Club Ados ont assisté au spectacle « Les Mercredis de l'Impro » au Petit Théâtre. Pour sept d'entre eux (sur 12 participants), c'était une découverte totale de ce qu'est le théâtre d'improvisation. Une expérience captivante, rythmée par l'humour des comédiens, qui ont revisité Noël à leur manière. Ce spectacle interactif a permis au public de profiter pleinement de ces deux heures de rires et de bonne humeur.

Cette soirée s'est d'ailleurs déroulée dans l'esprit de Noël, en effet, une collecte de « boîtes solidaires » à destination des sans-abris était organisée, et les ados ont pu y déposer celles qu'ils avaient soigneusement préparées ou collectées. Les familles, très mobilisées, ont contribué à cette belle initiative.

Tous les participants ont fait preuve de générosité et d'enthousiasme, ce qui a fait de cet événement un succès mêlant culture, entraide et esprit de Noël !



Soirée "Temps Parents" : ambiance casino chez les ados

Le vendredi 13 décembre, s'est déroulée au centre « Les Deux Rives » une soirée sous le signe du jeu et de l'élégance. Une immersion dans l'univers du casino avec un code vestimentaire chic mais devant inclure un accessoire de Noël.

Deux heures durant, l'équipe municipale d'animation a proposé aux jeunes et à leurs parents une grande variété de jeux de hasard et de cartes : le black jack, le 421 ou encore la roulette. Pour compléter cet univers de casino, il y avait aussi des jeux de précision (8 au total, dont deux animés par des croupiers), et l'estimation du poids d'un panier de chocolat à gagner pour ajouter une touche d'ambiance de Noël. Chacun a pu tenter sa chance en ce moment de complicité et de divertissement intergénérationnel. Une buvette, fonctionnant avec les mêmes jetons que pour les jeux, permettait de se ravitailler tout au long de la soirée. L'équipe d'animation a, pour l'occasion, dévoilé le futur



planning des activités pour les mois de janvier et février 2025. Une bonne manière de renforcer les liens entre les familles, les jeunes et l'encadrement en présentant les projets à venir dans une atmosphère chaleureuse. La municipalité remercie l'association "Harfleur Poker Club" pour le prêt des jetons et du tapis de jeu, ainsi le décor était au plus prêt de la réalité, le temps d'une soirée.



Vendredi 13 décembre, deux séances où le temps, suspendu, n'a plus trop d'importance. Les plus petits d'entre nous (0-3 ans), invités dans une bulle poétique et musicale où tout un univers s'est inventé juste pour eux : « Pareidolies ». Un spectacle de la Cie « Murmure du Son » à La Forge.



« Le Jeune Chœur Presto » a offert une prestation de toute beauté, les voix sont solides et profondes malgré la jeunesse des interprètes. Le public l'avait comme pressenti et l'église Saint-Martin, en ce 08 décembre 2024, en fut remplie de mélodies et de mélomanes.

La première édition d'Harfleur en Rose le 06 octobre 2024 fut un succès (voir Zoom n° 128 – novembre 2024). Grâce aux généreux donateurs, la municipalité a pu reverser la somme de 1020,10€ aux associations participantes luttant contre le cancer du sein et les effets secondaires lourds des traitements.



Solutions des jeux Zoom décembre 2024

> n°1 - Rébus

Souvenez-vous en ce mois de décembre, que l'amour pèse plus que l'or.

Joséphine Daskam Bacon

> n°3 - Le message secret

Dans l'esprit de Noël, il y a la paix.
Dans le miracle de Noël, il y a l'espoir.
Dans le cœur de Noël, il y a l'amour.

> n°4 - Les 10 objets cachés



OPAH RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat / Renouvellement Urbain

Dans le cadre de la « lutte contre l'habitat indigne et dégradé », la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la ville d'Harfleur, portent une attention constante à l'amélioration de l'habitat ainsi qu'à l'accroissement des performances énergétiques des logements.

L'ambition est d'accompagner gratuitement propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs avec l'appui de conseils et d'aides financières pour les aider à réhabiliter leur logement.

Différentes Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sont en cours pour la ville d'Harfleur :

- Un courrier cosigné CU et Maire d'Harfleur a été envoyé à tous les propriétaires des périmètres concernés courant novembre, pour les informer du dispositif.
- 32 contacts au total ont été établis avec les propriétaires dont 21 sont éligibles.
- 3 dossiers ont été déposés et 3 sont soldés ou en cours de solde.
- 1 dossier de rénovation a été présenté : 38 030 € de travaux avec une subvention de 30 424€.



Plan de la ville d'Harfleur : périmètre concerné

© www.lehavreseinemetropole.fr

Focus sur une opération de rénovation d'un logement harfleurais :



Un propriétaire occupant un logement insalubre connaissait de grandes difficultés et n'arrivait pas à assumer l'entretien mais refusait toute intervention extérieure. Devant les risques encourus par l'occupant mais aussi par tous les autres résidents de l'immeuble, un travail conjoint a été mené avec les services de la Communauté urbaine, la municipalité et les services sociaux afin de sécuriser le logement et par extension l'immeuble, tout en mettant à l'abri l'occupant concerné.

Un logement provisoire dans la résidence autonomie de la ville d'Harfleur a été mis à disposition en urgence. Grâce à ce dispositif, les travaux ont pu être réalisés avec l'aide d'une subvention qui en représentait la totalité, ainsi pas de reste à charge pour le propriétaire qui a pu réintégrer son logement sans mettre en cause la sécurité de tous.

La municipalité agit pour la préservation et la mise en valeur de son centre historique

Afin de préserver son patrimoine historique, Harfleur aide les propriétaires du centre historique à rénover, voir à sécuriser leurs bâtiments.

Après étude des dossiers, une subvention est attribuée selon un barème défini :

- Peinture : 20% avec un plafond à 2000€
- Enduit : 25% avec un plafond à 4000€
- Interventions lourdes : 30% avec un plafond à 9000€
- Échafaudage : 20% - inclus au plafond
- Clôtures anciennes traditionnelles : 20% avec un plafond à 2000€
- Disponible aussi, dans certains cas pour les commerçants : 20% du montant hors taxes plafonné à 1 500 €, par exemple pour des travaux sur des enseignes.

- Le patrimoine étant un bien commun, l'attribution n'est pas conditionnée aux ressources individuelles. Par conséquent, elle porte uniquement sur le traitement des façades (peinture, enduit, rejointoiement des façades en briques/silex, bandeau, corniche, appuis de fenêtre, corbeaux...) et seulement pour les façades visibles depuis le domaine public.
- Il n'y a pas de formulaire spécifique à remplir pour faire une demande, juste un courrier à adresser à Mme Le Maire, 55 rue de la République, 76700 Harfleur. Pour rappel : ce type de travaux est soumis à autorisation d'urbanisme.



Courant 2024, 4 ravalements de façades ont été subventionnés :

- > rue de la République (x2)
- > rue Jean Jaurès
- > rue de l'Eure

Pour un montant total de 15 482,97€



Dispositif CU : aide à la rénovation

La plateforme rénovation de la CU apporte une aide pour, entre autres, l'octroi de subventions auprès de différents partenaires pour des projets de rénovation énergétique ou de mise en accessibilité des logements, retrouvez toutes les informations à ce sujet sur :

www.lehavreseinemetropole.fr/plateforme-de-la-renovation



Fondation du patrimoine : une aide supplémentaire

La municipalité met l'accent, depuis de nombreuses années, sur la valorisation du patrimoine harfleurais qu'il soit public ou privé. Pour cela, une convention avec la Fondation du Patrimoine visant à accompagner financièrement les rénovations extérieures de bâtiments remarquables sur un périmètre couvrant l'ensemble de la commune fut adopté en conseil municipal.

La Fondation du Patrimoine peut, en effet, accorder une subvention de 2 000 € (maximum) pour des projets de réhabilitation de patrimoines non classés représentant un intérêt patrimonial reconnu. Cette reconnaissance par la Fondation du Patrimoine permet également la possibilité, pour le propriétaire, d'obtenir des avantages fiscaux sur les travaux effectués. Le choix des projets retenus se fait par la Fondation du Patrimoine après consultation de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Ville. Seuls les bâtiments visibles des voies publiques sont aidés.



[Concert à l'église]
"La Dolce Vita"



Avec Alberto Vingiano à la guitare et Cyril Garac au violon

Dimanche 12 janvier - 17h

Église Saint-Martin - Tarifs : de 2€ à 5€

Un concert qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir les musiques traditionnelles des films italiens, avec un étonnant duo qui détonne ! Constitué par deux artistes formés au Conservatoire National Supérieur de Paris, ce duo est né d'une envie commune de faire découvrir la diversité des répertoires classique et populaire, au travers de ses propres arrangements et adaptations.

En première partie, les grands élèves de guitare des écoles de musique de Val de Reuil et de Louviers, réunis autour de leur professeur François Joutel, présenteront un répertoire de musiques de films et de dessins animés (Forrest Gump, James Bond, La Famille Addams...).

[Concert à l'église]
"Duo guitare - harmonica"

Par Quentin Dujardin et Olivier Ker Ourio

Dimanche 2 février - 17h

Église Saint-Martin - Tarifs : de 2€ à 5€

Un concert de Olivier Ker Ourio & Quentin Dujardin, c'est la traversée d'un océan de notes bleues, alternant entre mer calme et traversées tempétueuses. Ces deux musiciens se sont rencontrés autour de Manu Katché. Ils ont immédiatement trouvé la vibration commune à leurs approches musicales respectives : le jazz pour l'harmoniciste, un répertoire métissé pour le guitariste. Leur univers est rempli de couleurs vives et chaudes. Olivier Ker Ourio n'est jamais loin de son pays natal, La Réunion, et de ses réminiscences rocailleuses dans le blues qu'elle porte. Quentin Dujardin quant à lui, nous transporte avec fraîcheur sur un groove quasi malien survolé de guitares slides. La diversité de leur dialogue oscille entre flamenco, classique et blues.



« Une musique libre et solaire » (jazz Magazine)

[Conférence]

"Les collections préhistoriques du musée du Prieuré"

Par Jean Pierre Watté

Vendredi 31 janvier - 18h - Musée du Prieuré
Gratuit sur inscription au 02 35 13 30 09 [La Forge]

Dans le cadre du récolement qui a eu lieu au musée fin 2023, Jean-Pierre Watté est intervenu sur les collections préhistoriques du musée. Il propose d'en faire une présentation et ainsi mettre en lumière le travail effectué lors des fermetures du musée.

Qu'est-ce que le récolement ?

Le récolement sert à vérifier, à partir des inventaires, la présence des œuvres dans les collections des musées. Le récolement décennal est une opération réglementaire, régie par la loi de 2002, relative aux Musées de France, et encadrée par le ministère de la Culture.

Jean-Pierre Watté

Docteur en Préhistoire de l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, il est archéologue honoraire du Muséum du Havre. Rattaché à l'UMR 6566 de l'Université de Rennes, Jean-Pierre Watté est aussi, entre autres, vice-président de la Commission Départementale des Antiquités et du Patrimoine de Seine-Maritime, secrétaire du Centre de Recherches Archéologiques de Normandie et Administrateur de l'APVSM (Association Paléontologique de Villers-sur-Mer).



[Théâtre]
Festival "Côté cour, côté jardin"

Pour cette nouvelle édition, trois rendez-vous dédiés au théâtre joués par une compagnie parisienne et deux compagnies locales.



"Le Cid"

de Pierre Corneille

Avec Claire Estelle Murphy et Marc Vermeer

Un spectacle produit par Cœur de Scène Production

Judi 16 janvier 2024 - 20h 30 - La Forge - Tarifs : de 6€ à 15€

Adaptation « libre » du classique de Pierre Corneille. Deux comédiens, sept personnages, le tout accompagné d'une musique live. Découvrez ce grand classique du théâtre, porté par deux comédiens passionnés. Désireux de conserver le côté universel du Cid qui s'adapte à tous les publics, Claire Estelle Murphy et Marc Vermeer ont décidé d'intégrer l'humour à leur adaptation. Les mots de cette œuvre immortelle résonnent accompagnés d'une musique live composée pour le spectacle par Claire Estelle. Indémoudable, Le Cid n'a de cesse de traverser les époques sans prendre une ride. «Va, je ne te hais point».

"Et pendant ce temps, Simone veille !"

Par la Compagnie La Servante. De Corinne Berron, Bonbon, Hélène Serres, Vanina Sicurani et Trinidad, dans une mise en scène de François Bizet.

Samedi 18 janvier 2024 - 20h30 - La Forge
Tarifs : de 4€ à 10€

La société française a connu de profonds changements au cours du 20ème siècle, en particulier pour la condition féminine. Ce sont ces évolutions que la pièce vous propose de revivre. Des saynètes pleines d'humour et de drôlerie illustrent un propos profond et documenté...

Avec : Line Aubourg, Christiane Morice, Anne Tubœuf, Mary Riehl



Compagnie La Servante :

La Servante est une association théâtrale fondée en 2009 à l'initiative de la comédienne, auteure et metteuse en scène Mélanie Dubois-Caroff. Elle se définit comme un espace d'échanges culturels, de partage, de découvertes et d'apprentissage de la pratique théâtrale.

"La colère du tigre"

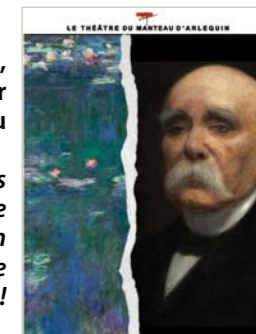
de Philippe Madral

Vendredi 24 janvier 2024 - 20h30 - La Forge
Tarifs : de 4€ à 10€

Printemps 1923. Clémenceau, le Tigre, gloire de la France, vit retiré dans une maison vendéenne. À ses côtés, sa cuisinière et l'éditrice de l'ouvrage sur lequel il travaille. Clémenceau n'ose lui avouer sa flamme. Arrive son ami C. Monet : bientôt aveugle, il songe à abandonner Les Nymphéas qu'il avait promis de donner à la France. Furieux de ce renoncement, Clémenceau s'insurge contre les effets de la vieillesse et tente de convaincre son ami. Nous parcourons la naissance de l'impressionnisme (au Havre !), les traumatismes de la guerre mais aussi l'amitié et les exigences du caractère des deux protagonistes. Les personnages sont forts, attachants, parfois drôles et souvent émouvants.

Avec : Christiane Morice, Natacha Barret, Olivier Barret et Bruno Baudu

Voilà maintenant plus de 70 ans que le Théâtre du Manteau d'Arlequin participe à la vie culturelle locale !



Envie d'une parcelle de jardin à cultiver ?



Envie de se détendre dans un cadre magnifique ? De cultiver sa parcelle et de récolter ses propres légumes ? C'est possible, même si vous habitez en appartement, grâce à l'association des "Jardins Familiaux d'Harfleur". Installée en bordure du bois du Colmoulins, elle propose des parcelles de 150 à 180m² pour une cotisation annuelle de 40€ (avec une caution de 100€), avec une règle d'or : s'engager à bien entretenir sa parcelle.

Si vous êtes intéressés, contactez le président de l'association, M. Emery.

**Par courrier : 1 rue du Calvaire - 76700 Harfleur
Par téléphone au 06 26 92 50 69.**



Les Jeudis POP

Papoter - Orienter - Partager

"Le social en questions"

Rendez-vous à La Forge

Salle La Taillanderie

le 6 février 2025 à 18h



Une consultation du public sur les enjeux de l'eau



Jusqu'au 25 mai 2025, le comité de bassin Seine-Normandie et l'État consultent le public sur les enjeux de l'eau et des risques d'inondation. Cette consultation concerne tous les habitants du bassin. Ils peuvent participer sur une plateforme internet dédiée :

<https://consultation.eau-seine-normandie.fr>

Votre avis est demandé pour savoir si vous êtes d'accord sur le constat présenté et sur les propositions visant à améliorer la situation. Vous pouvez également y proposer vos solutions. Et puisqu'un dessin vaut mille mots, des séries de vignettes ont été réalisées et incorporées dans la plateforme pour faciliter la compréhension des enjeux et des actions.

Pour les questions importantes sur l'eau concernant la préparation du Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, vous pourrez déposer votre avis sur les thématiques suivantes :

- > Réduire les pollutions et préserver la santé,
- > Faire vivre les rivières les milieux humides et la biodiversité,
- > S'adapter au changement climatique en cours et gérer les inondations et les sécheresses,
- > Préserver les milieux littoraux et côtiers,
- > Renforcer la gouvernance et les solidarités du bassin.

Auxquelles s'ajoutent les thématiques spécifiques aux inondations.

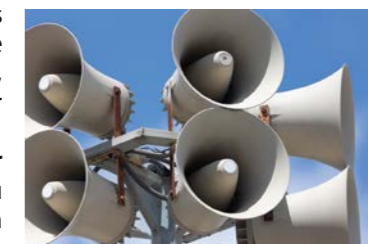


Avis à la population !

Report des essais mensuels des sirènes d'alerte

Le Ministère de l'intérieur informe que les essais des sirènes d'alerte qui ont lieu le premier mercredi de chaque mois, afin de tester leur bon fonctionnement, feront l'objet d'un report pour le mois de janvier 2025.

En effet, le premier mercredi du mois de janvier 2025 étant férié (1er janvier), ces essais auront lieu exceptionnellement le mercredi 08 janvier 2025, à l'heure habituelle, soit entre 11h55 et 12h.



Prochain Conseil Municipal :

Samedi 22 février 2025
9h30 - Salle du parc

Les procès verbaux des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 27 février 2025 - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10

ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le
3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Carnet

Naissances :

12/11/24 BOULESTIN Arya
17/11/24 SYLLA Fatou

Mariages :

30/11/24 ATAIHON Humphrey & OKOSO Aisa

Décès :

30/11/24 ZADIGUE Eusèbe

Harfleur dans la Communauté urbaine



Conformément à la loi, la Communauté urbaine met en place la Zone à faibles émissions (ZFE) à partir de janvier 2025

Conformément à la loi Climat et Résilience, Le Havre Seine Métropole doit mettre en place (comme toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants) une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m). Les véhicules les plus polluants ne pourront plus circuler dans le périmètre.

La ZFE-m concernera un périmètre délimité par la rocade RD 6382 et le canal de Tancarville, ainsi qu'une partie limitée des communes d'Octeville-sur-Mer (extrémité sud de la route de la Chesnaie) et de Fontaine-la-Mallet (rue Louis Lumière), et à l'exception d'une desserte conservée pour les deux hôpitaux et pour le parking-relais du Grand Hameau. Tous les habitants de la Communauté urbaine susceptibles de fréquenter cette zone sont concernés par la restriction. Les personnes dont le véhicule ne respecte pas la législation, s'exposent à une amende de 68€ à 135€.

La restriction est valable 7 jours sur 7 et 24h sur 24. L'accès à la ZFE-m est autorisé aux véhicules des catégories d'intérêt général (ambulances, véhicules de premiers secours, etc...), ou affichant une carte « mobilité inclusion » comportant la mention « stationnement pour les personnes handicapées » ou une autre carte de stationnement pour personnes handicapées.

La vignette CRIT'AIR

Tous les véhicules circulant dans une ZFE doivent posséder une vignette Crit'Air, qui atteste de l'autorisation du véhicule à circuler.

Il existe 6 catégories allant de la classe 1 à 5 (plus le numéro de la vignette est élevé, plus le véhicule pollue) et une catégorie pour les véhicules « non classés » (pas de vignette = interdiction de circuler). Le Crit'Air E est réservé aux véhicules électriques ou hydrogènes.

Sur le territoire de la Communauté urbaine, seule la catégorie « véhicules non classés » sera concernée, c'est-à-dire tous les véhicules dont les émissions polluantes atteignent un niveau trop haut, les rendant donc irrévocablement non éligibles à la vignette Crit'Air.

La Communauté urbaine accompagne l'achat de véhicules

Le Havre Seine Métropole va proposer lors d'un prochain conseil communautaire d'accorder des aides supplémentaires spécifiques aux propriétaires de véhicules non classés concernés par l'interdiction d'entrer dans la ZFE. Ces aides sont cumulables avec les aides existantes de l'Etat (bonus écologique, prime à la transition, surprime ZFE-m, aide départementale). Détails dans l'un des prochains numéros de votre Zoom.



Le déploiement des ZFE en France et en Europe

Depuis le 1er janvier 2023, 11 ZFE-m sont en vigueur en France (agglomérations de Rouen, Paris, Reims, Strasbourg, Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Toulouse, Montpellier, Nice, et Marseille). En application de la loi « climat et résilience », leur déploiement est étendu à 31 autres agglomérations au 1er janvier 2025 sur toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants situées en métropole (voir carte ci-après).

A l'échelle de l'Europe, plus de 320 villes ont mis en place des ZFE. 13 pays européens sont concernés (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Écosse, Espagne, Grèce, Pays-Bas, Italie, Portugal, République Tchèque, Suède).

ZFE de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole



Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

2024 est terminée, vive 2025 !

A l'heure du bilan annuel, deux points semblent ressortir pour la France. 2024 fut :

- La première année de la Vème république à avoir eu 4 premiers ministres différents.
- Une année olympique avec son cortège de valeurs : Paix, fairplay, respect des résultats,...

Après avoir perdu les élections européennes, E. Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale, avec le succès que nous connaissons tous. Une France avec un gouvernement démissionnaire pendant 51 jours et toute la période olympique.

Bien que le Président de la République ait choisi cette période comme une période de réflexion avant de nommer le premier ministre, il n'a pas retenu cette leçon : en sport comme ailleurs, celui qui arrive en tête est vainqueur. Qu'il arrive avec plusieurs minutes ou un centième de seconde d'avance, il n'y a pas de discussion !

Le Président de la République ne semble pas non plus résolu à nommer un premier ministre qui incarnera un programme correspondant aux attentes des français. Et le choix des Français en juillet dernier fut un programme de justice sociale retrouvée, de service public redéployé, de relation sociale apaisée et surtout

moins d'austérité budgétaire subie, sa seule efficacité étant d'enrichir les plus aisés. Cela fait bien longtemps que le ruissellement a prouvé son inefficacité. Les quelques gouttes arrivant au sol sont bien insuffisantes pour nourrir la base.

Sur notre territoire, après 60 ans de gestion de la municipalité d'Harfleur par des forces de gauche, nous savons bien que quelle que soit l'équipe en place, les valeurs humaines ont toujours été défendues avec ténacité. Nous savons que la politique c'est d'abord des idées, choisies par les électeurs, appliquées par des femmes ou des hommes les incarnant et non l'inverse. Sûr d'avoir la volonté de toujours privilégier l'humain avant la finance, la municipalité d'Harfleur vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Une nouvelle année pleine d'incertitudes...

Tous les membres du groupe Harfleur ensemble pour demain vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025. Nous vous souhaitons surtout de vivre sereinement, dignement et en bonne santé.

On pourrait souhaiter également une bonne santé financière à notre pays, ce qui semble bien compromis pour les mois qui viennent, et à notre chère commune. Si le budget de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est déjà préparé à l'heure où cette tribune est rédigée, nous attendons de connaître les directives financières qui seront mises en place pour combler le déficit de l'État. La Dotation de Solidarité Communautaire octroyée par la Communauté Urbaine à la ville d'Harfleur verra son montant inchangé pour 2025 par rapport à 2024. Nous ignorons encore dans quelle mesure les communes seront impactées par l'effort qui leur sera demandé pour redresser les comptes publics nationaux. Les membres du groupe d'opposition ont regretté lors du dernier Conseil municipal de décembre de ne pas procéder plus rapidement à un débat d'orientation budgétaire pour discuter des différentes pistes d'économies réalisables sur la commune, ou tout au moins de l'ajustement des dépenses avec des recettes potentiellement en baisse. L'élu en charge des finances a

répondu qu'ils faisaient au fil de l'eau (vraisemblablement en attendant le vote de la Loi de Finances 2025) ce à quoi un élu de notre groupe bien connu pour son sens aigu de la répartie lui a répondu « C'est sans doute pour ça que nous sommes noyés ! »

Cette année 2025 sera donc une année où des choix stratégiques devront être opérés pour que la santé financière harfleuraise se maintienne sur la ligne de flottaison.

Soyez assurés que nous serons toujours aussi attentifs et engagés en 2025 !

Aurélie Rebeilleau,
présidente du groupe d'opposition

HUMOUR

DJAMIL
LE SHLAG

Exode(s)

NOUVEAU SPECTACLE

Mardi 25 février 2025 - 20h30

La Forge - Harfleur

Tarifs : de 10€ à 25€

Renseignements au 02 35 13 30 09 - Billetterie : La Forge / France billet / Fnac

La Forge : 1 rue Frédéric Chopin - Harfleur

N° licence L1-R-22-003070 / L2-R-22-003826 / L3-R-22-003828


ville de
harfleur

www.harfleur.fr

